



DEFI'BAT 2015

Programme Defi'NeRgie (partenariat ADEME / Région)



DEFI'BAT 2015 : Eligibles

Maîtres d'ouvrages

Collectivités / Organismes publics / SEM / Promoteurs / Entreprises / Associations

Types de bâtiments

- Habitat individuel groupé (10 logements minimum)
- Logements collectifs (y compris copropriétés)
- Bâtiments tertiaires de toute nature.

Type de travaux

- **Catégorie 1 : Réhabilitation de bâtiments tertiaires et résidentiels**
- **Catégorie 2 : Construction ou rénovation « Zéro carbone »**

DEFI'BAT 2015 : Modalités d'aides

1. Aide à la conception :

Aide maximum de **70 % du montant HT des études**, assiette plafonnée à 75 000 €.

Les études éligibles :

- **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la Qualité Environnementale** du Bâtiment (AMO QEB).
- **Etude de projet « Zéro carbone »** : Analyse de Cycle de Vie (ACV) , un Bilan carbone® appliqué au bâtiment...
- **Simulation Thermique Dynamique**, pour l'optimisation des solutions technico-économiques de maîtrise de l'énergie.

2. Aide à l'investissement :

- **60 € / m² SHON_{RT}** maximum, plafonnée à 150 000 € par projet.

3. Aide au suivi des performances et à la valorisation



DEFI'BAT 2015 : Critères (1/2)

Catégorie 1 : Réhabilitation

Note de présentation (4 pages)

Performance énergétique : Etude RT, STD,...

Consommation maximale cible en énergie primaire pour les bâtiments tertiaires :

Localisation	Cep du bâtiment
Calvados & Orne	\leq Créf RT existant - 60 %
Manche	\leq Créf RT existant - 60 %

Consommation maximale cible en énergie primaire pour les bâtiments résidentiels :

Localisation	Cep du bâtiment
Calvados & Orne	\leq 78 kWh / m ² . an
Manche	\leq 66 kWh / m ² . an

Adaptation au changement climatique : simulation confort d'été +3°C

Note sur le choix des matériaux : impacts environnementaux, QAI

Perméabilité à l'air



DEFI'BAT 2015 : Critères (2/2)

Catégorie 2 : Bâtiments « zéro carbone »

Note de présentation (4 pages)

Calculs de performance énergétique : Justifier de la conformité à la RT

Evaluation de l'impact carbone :

- Démarche globale visant à réduire ou compenser les émissions de GES dans l'objectif de tendre vers une « neutralité carbone » sur la durée de vie du bâtiment.
- Objectif recherché par l'intégration de matériaux « puits de carbone ».
- La méthode d'évaluation de l'impact carbone est laissée à l'appréciation du candidat.



DEFI'BAT 2015 : Organisation

Aide à la conception

Sélection réalisée dans le cadre des **réunions mensuelles du comité de gestion Défi'NeRgie**

Aide à l'investissement

- L'aide à l'investissement peut être sollicitée à partir du rendu de l'Avant-Projet Détaillé (APD).
- Sélection organisée dans le cadre d'un **jury régional**.



CONTACTS

DEFI'NERGIE / DEFI'BAT

Contact ADEME : Sébastien BELLET

Tel : 02 31 46 81 07 / sebastien.bellet@ademe.fr

Contact Région Basse Normandie : Direction Environnement et Développement Durable

Tel. : 02.31.06.96.91